

André Bouchard

J'ai le plaisir de vous informer que je souhaite poser ma candidature à titre d'administrateur au conseil d'administration (CA) de la Mutuelle d'assurance en Église (MAÉ) pour la région Nord.

La raison principale est qu'il m'apparaît important que soient pris en compte les besoins, intérêts et questionnements particuliers de la MAÉ ainsi que de tous les membres assurés de cette dernière. Il m'apparaît aussi important de restaurer la confiance de tous les membres dans l'institution qu'est la Mutuelle d'assurance.

De plus, j'ai eu le privilège d'avoir siégé au CA de la Mutuelle de l'Inter Ouest, ainsi que la MAÉ lors de la fusion de l'AMIO avec celle de Montréal. Je connais le fonctionnement de la Mutuelle, et si je pose ma candidature pour un poste d'administrateur au CA de la MAÉ, c'est que je crois fermement que mon profil de carrière, mon expérience du milieu religieux et ma réputation d'intégrité auprès des membres et des dignitaires religieux dont ils relèvent peuvent y contribuer. Je suis très activement impliqué au sein de ma fabrique et aussi de mon diocèse depuis plus de dix années. Je connais bien le fonctionnement, la réalité, les enjeux, la philosophie et la dynamique de fonctionnement de l'Église catholique au Québec.

J'ai fait ma carrière dans la gestion d'institution financière aux vocations particulière dans les forces armées canadiennes. J'ai participé à la gouvernance de AMIO pendant quatre années. J'ai également participé à toute la démarche (gestion des enjeux politiques et gestion des risques) entourant sa fusion avec AMFM pour devenir CMAE dans une perspective où nous devons créer une nouvelle compagnie œuvrant au bénéfice d'une plus grande et plus riche collectivité. J'ai également été membre du comité de déontologie statutaire et suis bien familier avec les rouages et l'importance des questions de déontologie, en particulier dans le domaine de l'assurance.

J'ai participé aux enquêtes faisant suite aux dénonciations d'infractions déontologiques ainsi qu'à la préparation d'un procès qui fut abandonné, je crois, dans la plus grande opacité. Je suis une personne qui croit au mutualiste, et je travaille toujours pour l'intérêt de tous les membres. J'ai un sens inné du devoir et j'endosse parfaitement toutes les qualités qui sont énoncées dans le code de déontologie, comme l'intégrité, la loyauté, le respect, et la justice pour n'en nommer que quelques-uns. De plus, ma volonté d'œuvrer pour la MAÉ est sans équivoque, et ce serait un privilège de le faire comme administrateur au CA. Je suis une personne qui sait travailler aussi bien de façon collégiale ou de façon indépendante, j'aime les débats d'idées entre collègues ainsi que le partage de compétences. Bien entendu, cela doit se faire au bénéfice des intérêts de la Mutuelle et de tous ses membres.

La Mutuelle est un élément essentiel au fonctionnement et au maintien de la pérennité des fabriques, mais elles doivent pouvoir y croire et y adhérer sans réserve. C'est entre autres à ce niveau que je crois pouvoir aider à faire une différence. Mon expérience de la gestion d'institutions financières, mon expérience et ma crédibilité au sein de la collectivité des membres ainsi que ma volonté de m'investir pleinement m'y ont préparé et justifient mon

intérêt. Je réalise très bien la portée du geste que je pose par rapport à mon engagement et à la disponibilité que cette fonction demande.

Enfin, je vous assure de ma volonté de remplir au mieux de mes compétences un poste d'administrateur à la MAÉ et de continuer à servir les intérêts de la Mutuelle ainsi que de tous ses membres.

Très cordialement,

André Bouchard